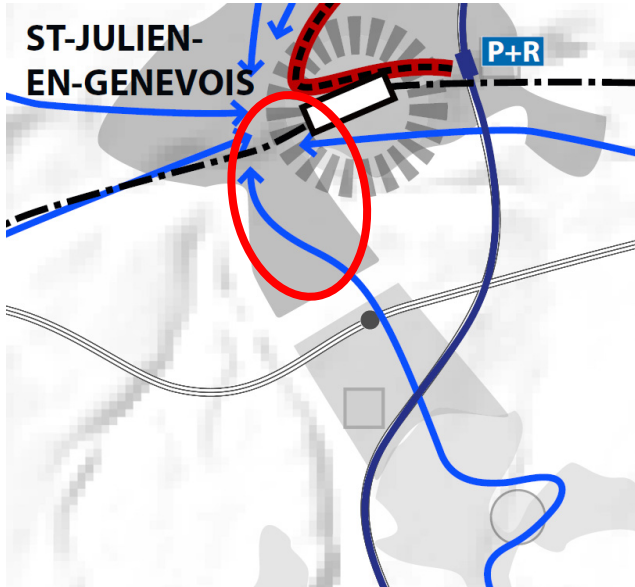
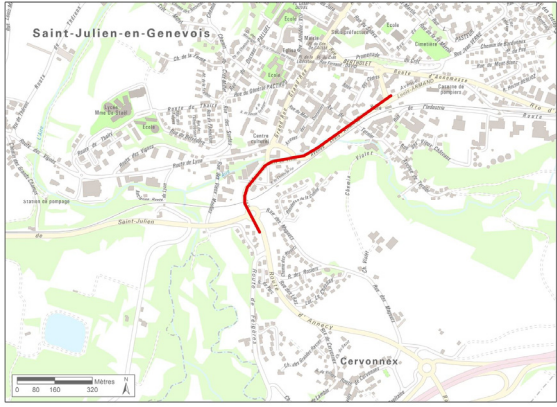




<p>Mesure 35-12</p>	<p><b>Boulevard urbain Sud : Priorisation des TP entre l'entrée Sud de Saint-Julien et amélioration de l'accessibilité TP à la gare de Saint-Julien</b></p>	<p>Coût :</p>	<p>1.3 MCHF 1 M€</p>
 <p>Schéma d'organisation TP, Echelle de l'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait (source : schéma d'agglomération 2)</p>		 <p>Plan de situation (source : Etat de Genève)</p>	
<p><b>Orientation stratégique de la mesure</b> OS6: Desserte (TP et TIM) et structuration des quartiers urbains</p>		<p><b>Type ARE (1ère génération)</b> TP_route</p>	
<p><b>Description de la mesure :</b></p> <p>La priorisation des TP en entrée Sud de Saint-Julien et l'amélioration de l'accessibilité TP à la gare de Saint-Julien répondent au double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire bénéficier l'ensemble de la CCG du tramway</li> <li>• Préserver un accès de qualité à la centralité de Saint Julien pour l'ensemble de la CCG malgré la hausse prévisible du trafic automobile.</li> </ul> <p>Il s'agit de fiabiliser les temps de déplacements en TP par l'aménagement de couloirs en site propre sur des sections et des carrefours stratégiques en amont de la gare Saint Julien</p>			
<p><b>Instances concernées (en gras, instance pilote) :</b> <b>CCG / Commune de Saint-Julien</b></p>			
<p><b>Priorité :</b>  <input checked="" type="checkbox"/> A                 <input type="checkbox"/> B                 <input type="checkbox"/> C</p>			
<p><b>Argumentaire :</b></p> <p>Il s'agit de traiter les flux le plus en amont possible de la ville dense, de favoriser le report modal vers les transports publics en facilitant et fiabilisant l'accès au futur pôle d'échange de la gare pour les bus et les véhicules particuliers à destination du futur P+R. En complément des aménagements de couloirs TP en site propre, l'offre TP sera renforcée (augmentation de la fréquence, cadencement...). Ainsi, le tramway et le centre régional sont rendus plus attractifs pour une population non directement desservie par les axes forts TP.</p>			
<p><b>Échéancier de réalisation :</b></p> <p>En 2011, la CCG a mené une étude d'accès au pôle gare à l'horizon de réalisation du projet de tramway. Cette étude a permis de mettre en évidence les actions à mener, de les prioriser (notamment au regard de l'efficacité) et de les chiffrer.</p> <p>Début des travaux entre 2015 et 2018</p>			